



Rosemont-Petite-Patrie

Corporation de développement économique communautaire

Mémoire de la CDEC Rosemont-Petite-Patrie

en réponse au document d'orientation *Les Quartiers culturels*

Présenté à la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

Novembre 2011

Sous la direction de

Jean François Lalonde, directeur général

Recherche et rédaction

Annie Béchar, directrice du service à la communauté

Partenariats

La CDEC bénéficie du soutien financier de :



Utilisation du masculin

Dans ce document, l'utilisation du masculin pour désigner les personnes a comme seul but d'alléger le texte et identifie sans discrimination les individus des deux sexes.

Automne 2011

Table des matières

| | |
|--|----------|
| 1. Présentation de la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Rosemont–Petite-Patrie | 1 |
| 2. Présentation de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie : | 4 |
| 3. Appui et recommandations au document d'orientation <i>Les Quartiers culturels</i>..... | 6 |

1. Présentation de la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Rosemont–Petite-Patrie

La Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Rosemont–Petite-Patrie, un organisme à but non lucratif, dessert l'arrondissement montréalais de Rosemont–La Petite-Patrie depuis 1990.

Le développement économique communautaire est une approche globale de revitalisation des collectivités locales qui conjugue la dimension économique, la dimension locale, la dimension sociale et politique ainsi que la dimension communautaire. Toute la communauté est mise à contribution pour réaliser un développement local profitable à la communauté.

La CDEC Rosemont–Petite-Patrie développe et soutient des initiatives de développement économique novatrices, durables et inclusives. Son rôle est de favoriser la prise en charge, par la communauté, du développement économique local. Ses interventions sont fondées sur la concertation des acteurs socioéconomiques et le développement de partenariats.

De plus, agissant à titre de Centre local de développement depuis 1998, la CDEC Rosemont–Petite-Patrie offre une large gamme de services et du financement pour soutenir la création d'entreprises et la performance d'entreprises existantes, qu'elles soient de l'économie privée ou de l'économie sociale.

La CDEC Rosemont–Petite-Patrie regroupe des membres, représentatifs de son milieu, répartis au sein de différents collèges : gens d'affaires, organismes communautaires, syndicats, institutions publiques, résidants et représentants du monde municipal. Les membres du conseil d'administration, dont les mandats sont d'une durée de deux ans, sont élus démocratiquement par les collèges électoraux lors de l'assemblée générale. Le conseil d'administration définit, en cours d'année, les orientations de la CDEC Rosemont–Petite-Patrie.

La CDEC Rosemont–Petite-Patrie est engagée dans son milieu. Pour être continuellement au fait des besoins et pour aider la communauté locale à prendre une

part active dans son développement, elle organise et participe à diverses activités (conférences, comités de travail, espaces de concertation, etc.). Elle regroupe une équipe multidisciplinaire de professionnels mobilisée autour des objectifs suivants :

- participer au développement d'une culture entrepreneuriale;
- soutenir la création d'entreprises et la performance des entreprises existantes;
- participer au développement et à la consolidation de l'économie sociale;
- susciter ou soutenir des initiatives de développement local structurantes sur les plans social et économique;
- favoriser l'accès de la population aux emplois;
- favoriser l'intégration des principes de développement durable dans les entreprises et organisations.

L'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie est un milieu dynamique, plein de vitalité, où les acteurs socioéconomiques ont à cœur de prendre en main leur développement. Chaque quartier a sa propre couleur et les citoyens y développent un sentiment d'appartenance et s'y sentent en sécurité.

Au fil des ans, la CDEC Rosemont–Petite-Patrie a développé une expertise significative en matière de soutien aux entrepreneurs, au développement économique local, au développement de concertation, de partenariats et d'autonomisation de sa communauté.

Voici une liste, non exhaustive, de ses réalisations les plus connues :

- la sauvegarde et la relance du Cinéma Beaubien : une entreprise d'économie sociale permet de préserver le dernier cinéma de quartier et d'en faire un phare du dynamisme socioéconomique et culturel;
- la création du Technopôle Angus : une zone d'emploi avant-gardiste créée sur le site Angus laissé vacant suite au départ du Canadien Pacifique;
- la mise sur pied du Campus des technologies de la santé qui offre un encadrement structuré, un environnement synergique, un accompagnement en services-conseils et un réseau de partenaires aptes à assurer le développement des entreprises de cette industrie qui combleront, on le souhaite, les emplois perdus dans le secteur manufacturier;
- la création de l'entreprise CycloChrome, une entreprise d'économie sociale qui assure avec brio l'entretien des vélos BIXI tout en contribuant à la persévérance scolaire de jeunes enclins au décrochage;

- l'initiation de la mutuelle de formation Format'PME, qui mise sur le développement des compétences de la main d'œuvre des entreprises de l'est de Montréal;
- la promotion du développement durable par :
 - l'offre d'un taux d'intérêt réduit pour le financement de nouvelles entreprises misant sur le développement durable;
 - la mise sur pied du GAGE, Groupe d'achat gestion écologique;
 - l'élaboration et la coordination de la formation *PME montréalaises durables*;
 - la promotion de la campagne *Je m'active à Rosemont–La Petite Patrie*;
 - l'adoption d'une politique d'approvisionnement responsable commune à toutes les CDEC du Québec.

Une image valant mille mots, voici le lien vers la vidéo commémorant les résultats de 20 ans de développement économique communautaire dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie : <http://www.cdec-rpp.ca/videos/20e/20ans.html> .

2. Présentation de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie :

L'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie est situé au cœur de Montréal. Les limites du territoire sont les rues Jean-Talon, Bélanger et Paisley du côté nord, les rues De Pontoise, Lacordaire et Dickson à l'est, la rue Sherbrooke et les voies ferroviaires du Canadien Pacifique au sud et la rue Hutchison à l'ouest.

Le Centre local d'emploi (CLE) Rosemont–Petite-Patrie mentionne¹ que son territoire est le 7^e plus peuplé des 14 territoires de CLE de l'île de Montréal. Les revenus moyens et médians des ménages sont respectivement inférieurs de 12 490 \$ et 4 513 \$ à ceux de l'île de Montréal.

Le territoire de Rosemont–La Petite-Patrie génère à lui seul, en 2006, 64 430 emplois². Les emplois de l'arrondissement sont concentrés dans quatre zones locales d'emplois : Technopôle Angus, Espace Affaires Rosemont, Bellechasse et Marconi-Alexandra, ainsi que sur les artères commerciales. Les grappes industrielles de la science de la vie, de la technologie de l'information et de la culture croissent plus rapidement dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie que dans l'ensemble de l'île de Montréal depuis 2002.

En bref, Rosemont–La Petite-Patrie est un arrondissement convivial et dynamique qui possède les caractéristiques suivantes :

- 14,4 km² en plein cœur de Montréal ;
- 3^e arrondissement le plus peuplé de la ville de Montréal ;
- 134 747 habitants ;
- 32 025 familles ;
- Revenu familial moyen : 48 191 \$;
- 43,4 % des résidents ont entre 20 et 44 ans ;
- 19 % sont nés à l'extérieur du Canada ;
- 5 150 entreprises.

¹ Portrait socioéconomique du territoire du Centre local d'emploi Rosemont-Petite-Patrie, mai 2009.

Rosemont–La Petite-Patrie est un arrondissement entreprenant et solidaire reconnu aussi pour les attraits suivants :

- une excellente accessibilité quel que soit le mode de transport choisi ;
- des locaux et des secteurs d'emploi adaptés à une variété de besoins ;
- des organismes structurants dont plusieurs institutions reconnues dans le domaine de la santé et de l'éducation : hôpitaux, centres de recherche, collèges et écoles de formation professionnelle ;
- une cohésion d'acteurs qui constitue un facteur de réussite pour planifier de nombreux aspects du développement social, économique, environnemental et culturel ;
- un réseau mobilisé de partenaires et de ressources en développement de l'emploi et de la main-d'œuvre ;
- des artères et zones commerciales animées tels que le marché Jean-Talon, la Plaza Saint-Hubert, la rue Saint-Laurent au cœur de la Petite-Italie, les rues Masson, Beaubien, Bélanger ;
- une vie sociale et culturelle diversifiée : le Cinéma Beaubien, le Théâtre Plaza, plusieurs restaurants, café et bars dont certains présentent des spectacles, notamment Le Petit Medley sur la rue Saint-Hubert et Aquarium Café sur la rue Masson, des galeries d'art, le Jardin botanique de Montréal, l'Insectarium de Montréal, l'Artothèque de Montréal, le Festival de la rue Kitétonne, des ateliers et lieux de création, des entreprises et organismes culturels dont plusieurs en arts de la scène, de nombreux artistes et artisans.

3. Appui et recommandations au document d'orientation *Les Quartiers culturels*

C'est avec grand intérêt que la CDEC Rosemont–Petite-Patrie participe à la présente consultation sur les quartiers culturels. Ce document d'orientation répond de toute évidence aux besoins des collectivités et les dote d'une vision globale de la place des arts et de la culture dans le développement montréalais afin de faire de la ville et de ses arrondissements une métropole culturelle.

En faveur du concept de Quartier culturel

La CDEC salue l'actualisation du concept de pôle culturel à celui de quartiers culturels qui intègre simultanément les fonctions de création, production et diffusion artistiques aux éléments patrimoniaux, architecturaux, environnementaux, naturels, commerciaux, ethnoculturels et scientifiques. À la fois inclusive, rassembleuse et décentralisée, cette vision des quartiers culturels est celle de la CDEC et fait écho à ce qui se passe sur son territoire. En effet, lorsque nous regardons de plus près la situation dans l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie, nous constatons qu'il existe des lieux de création et de production dans divers secteurs, qu'il existe des lieux de diffusion disséminés çà et là pour le plus grand bonheur des résidents, qu'il existe des attraits scientifiques et patrimoniaux, qu'il existe de nouvelles initiatives culturelles sur les artères commerciales, etc. En somme, la vie culturelle se vit et se développe partout et ce, à l'échelle de l'arrondissement et non de pôle culturel. La CDEC souhaite que cette vision de quartier culturel inclusive et globale soit portée par l'ensemble des acteurs concernés et intéressés par la question.

Quatrième dimension du développement durable

La CDEC souhaite joindre sa voix aux nombreux acteurs et citoyens qui sont interpellés par les enjeux culturels et souhaite que cette vision des quartiers culturels prenne la place qui lui revient en étant arrimée aux autres dimensions du développement durable que sont l'économie, le social et l'environnement. Nous croyons fermement que la dimension culturelle fait partie intégrante de l'approche de développement économique communautaire que nous préconisons. La CDEC existe depuis 20 ans et, rappelons-le, fait du développement par la communauté et pour la communauté réaliste, réalisable et profitable tant pour l'ensemble de la communauté que pour ses composantes. C'est

pourquoi il a été naturel au fil du temps d'intégrer aux dimensions économique et sociale, les dimensions environnementale et culturelle. La CDEC souhaite que d'autres intervenants, partenaires et institutions en fassent tout autant.

Aménagement urbain et culture

Tout comme le document d'orientation le mentionne, les enjeux culturels doivent être liés aux enjeux d'aménagement afin que les interventions urbaines soient le résultat d'une intégration de ces éléments. En ce sens, le secteur Bellechasse de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie est une occasion à saisir. Situé à la limite sud-ouest, ce secteur est délimité par les rues Saint-Denis à l'est, Bellechasse au nord, Saint-Laurent à l'ouest et la voie du Canadian Pacifique au sud. Nous croyons que pour y parvenir, il serait souhaitable d'ajouter, aux dimensions économique et sociale, les dimensions culturelles et environnementales à la réflexion de son réaménagement. L'opportunité est belle de faire de ce secteur un modèle de développement tenant compte de ces quatre dimensions du développement durable. D'autre part, le secteur doit être conçu de manière complémentaire aux grands équipements culturels présents ou à venir et ne pas chercher à dupliquer ces derniers. Aussi, son réaménagement peut être l'occasion de répondre à des besoins qui ne sont pas actuellement comblés afin de consolider la présence de créateurs dans ce secteur.

La CDEC contribue déjà à la revitalisation du secteur Bellechasse en attirant une nouvelle typologie d'entreprises par le biais du Campus des technologies de la santé. Tout à côté de l'Espace vie du Campus des technologies de la santé, des artistes ont installé leurs ateliers. Nous avons l'exemple ici que l'innovation et la culture se côtoyant sont à la fois moteur de développement et vecteur d'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers.

La CDEC tient à mentionner qu'historiquement, il y a un consensus du milieu pour préserver les zones d'emploi sises le long de la voie ferrée. Cependant, des interventions nécessitant des investissements doivent être réalisées pour atteindre ces objectifs. Ces interventions deviennent d'autant plus importantes que certains de ces secteurs subissent actuellement des pressions immobilières visant à convertir d'anciennes usines en habitations résidentielles. Ce phénomène est grandement accru par le projet de Campus Outremont de l'Université de Montréal. Bien qu'il y ait

certainement place à de la conversion résidentielle, il est essentiel, dans une optique de développement durable, de préserver des zones d'emploi. Cette situation comporte un défi important tout en constituant une opportunité indéniable. Selon la CDEC, la planification urbaine doit miser sur la mixité d'usage, incluant le maintien et le développement de zones d'emploi et d'entreprises.

Un quartier culturel porté par un ensemble d'acteurs

Faire appel aux intervenants multisectoriels locaux est un élément important du concept de quartier culturel. La CDEC insiste sur cet élément puisqu'il est l'assurance d'un ancrage réel dans la communauté du concept de quartier culturel. Déjà dans Rosemont–La Petite-Patrie, les partenaires locaux préoccupés par les enjeux culturels, habitués à travailler de concert et en partenariat, se sont mobilisés et ont organisé en mai dernier le *Rendez-vous culturel 2011*. Ce *Rendez-vous* a été l'occasion de convier artistes, intervenants et citoyens d'horizons différents concernés par la culture à une demi-journée de réflexion et d'échanges afin de définir une vision et de créer une dynamique commune autour du développement culturel du quartier. Cent trente personnes y ont participé. Une deuxième rencontre s'est tenue le 2 novembre 2011, permettant de présenter la vision et les préoccupations qui ressortent de la rencontre de mai dernier et de proposer un plan de travail qui devrait se concrétiser au cours par la suite. Encore une fois, de nombreux intéressés ont répondu présent à l'invitation. Ces actions sont la preuve vivante qu'il est possible de travailler ensemble au développement culturel et de faire de Rosemont–La Petite-Patrie un quartier culturel à notre image.

Il est à noter que cette démarche n'aurait été possible sans la présence d'artistes, de services, d'activités et d'atouts culturels existants déjà dans l'arrondissement. La CDEC souhaite que l'ensemble des acteurs concernés de Rosemont–La Petite-Patrie soit partie prenante de la consolidation et du développement des arts et de la culture sur son territoire.

Un quartier culturel à notre couleur

La CDEC insiste sur l'affirmation du document d'orientation qui stipule « que les quartiers culturels de Montréal auront des composantes différentes, chacun ayant sa propre personnalité ». En ce sens, le quartier culturel de Rosemont–La Petite-Patrie

possède déjà ses couleurs et ses atouts qui collent à la réalité du territoire et à sa dynamique. Soulignons qu'il y a déjà des projets porteurs et innovants en émergence qui mériteront soutien et appui si nécessaire à leur réalisation. Nous souhaitons que le quartier culturel de Rosemont–La Petite-Patrie de demain soit bonifié, plus vivant que jamais, à la hauteur de nos espérances, certes, mais surtout qu'il soit le reflet de ce qui s'y passe et de ce qui s'y vit. À l'instar de tout développement, nous réitérons l'importance de tenir compte de nos réalités et dynamiques locales.

Enfin, la CDEC estime que ce document d'orientation propose des pistes de réflexion de grand intérêt qui méritent que nous nous y penchions collectivement afin de mettre en place les conditions qui permettront des avancées concrètes pour faire de Rosemont–La Petite-Patrie un véritable quartier culturel!